

Aides du Ministère en charge de l'agriculture pour l'accompagnement l'animation, la capitalisation et la diffusion mises en œuvre par les GIEE en Auvergne-Rhône-Alpes
Liste des GIEE financés (voir la fiche descriptive de leur projet sur le site

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Les-GIEE-reconnus-en-Auvergne,655>

De 2016 à 2023 :

76 GIEE (ou leur structure d'accompagnement) pour un total de l'ordre de 2,108 M€

En 2023, 13 GIEE (nouveaux) ou leur structure d'accompagnement (pour un total de 446 287 € sur une durée de 3 ans maximum)

- Bio 63 : FLÉOLE : Favoriser L'autonomie des Élevages bovins des Combrailles tout en Optimisant L'efficacité Économique
- Haute-Loire Biologique : Panser Global : pour une prise en compte systémique des élevages afin d'améliorer le bien-être et la santé réciproques entre animaux et éleveurs.euses et limiter leur impact environnemental
- ADABIO : Face au changement climatique : assurer l'autonomie fourragère et la résilience des fermes herbagères laitières de montagne
- Haute-Loire Biologique : Entr'Api : Développer et essaimer, par la force du collectif, des systèmes diversifiés et des ressources adaptées, par la mise en place de pratiques apicoles agro-écologiques
- BIOSPHERES pour la CUMA STtGalmier Chamboeuf : S'adapter au changement climatique via l'amélioration du bilan fourrager de nos exploitations et l'augmentation du taux de matière organique de nos sols
- ADABIO : L'An'Vert de la vigne
- Haute-Loire Biologique : BIOtonomieS : Autonomies plurielles et Résilience des fermes altiligériennes, du déchet à la graine et de la graine au déchet
- Association Drômoise d'Agroforesterie (ADAF) : Agroforesterie et Sols Vivants en Viticulture
- FDCUMA 38 pour la CUMA de Thodure : Des sols vivants pour être résilients face aux changements climatiques
- CUMA Latteroise : Favoriser la viabilité et la résilience des fermes nucicoles diversifiées du territoire en régénérant la fertilité des sols et en s'appuyant sur les mécanismes naturels de biodiversité fonctionnelle
- ADABIO : Accompagner les maraîchers dans leur transition vers la réduction de travail du sol comme levier d'adaptation au changement climatique, pour une production de qualité
- Chambre d'Agriculture de l'Isère : GIEE Agri-Demain des Terres froides
- ADDEAR 69 : « Ensemençons ». Ensemble, développer l'autonomie semencière de nos fermes maraîchères bio de la Loire et du Rhône

En 2022, 5 GIEE (nouveaux) ou leur structure d'accompagnement (pour un total de 151 083 € sur une durée de 3 ans maximum)

- AGRI-BIO-DROME : Maraîchage du futur
- ARDAB RHONE LOIRE pour le collectif paysan des fruits rouges en pleine terre : Adaptation et gestion agroécologique en petits fruits de pleine terre pour sécuriser l'autonomie des fermes dans un contexte de changement climatique
- ADDEAR 01 pour Graines de l'Ain : Résilience et performance écologique et économique des systèmes polycultures bio de Graines de l'Ain
- FDCUMA 69, pour la CUMA des 4 saisons : S'organiser en collectif pour des systèmes de production moins dépendants des énergies fossiles
- FEVEC : Pâturage Opti'SOINS (Optimiser SOn pâturage et sa gestion INTégrée pour améliorer la Santé du troupeau et augmenter la résilience du Système de production)

En 2021, 15 GIEE (soit 10 nouveaux GIEE et 5 déjà reconnu) ou leur structure d'accompagnement (pour un total de 424 481 € sur une durée de 3 ans maximum)

- Bio 63 : « Bio Motivés de Limagnes : construire des références locales, essayer les pratiques zéro phyto et garantir la pérennité des fermes en grandes cultures »
- Bio 63 : « Filières locales de transformation Grandes Cultures Bio : Créer des filières de transformation céréalières biologiques locales et travailler sur les espèces et les variétés cultivées ».
- Association pour le développement de l'agriculture de Belledonne : « L'agroforesterie en Belledonne, (redéfinir) la place de l'arbre dans des exploitations de montagne » (accompagné par la Chambre d'agriculture de l'Isère)
- Association ALTERNACOMB AGRI : « Diminuer les produits phytosanitaires (cultures) et pharmaceutiques (élevages), développer l'autonomie alimentaire et la biodiversité des prairies et des sols »
- Agri Bio Ardèche : « Organisés pour un maraîchage bio vivable et intégré au territoire »
- Association maraîchage sols vivants Nord-Isère : « Optimisation des pratiques MSV en Nord Isère » (accompagnée par le centre de développement de l'agroécologie)
- FRAB AURA : « SMACC : La Synergie des Maraîcher(e)s Auvergnat(e)s face aux Changements Climatiques : Repenser sa ferme maraîchère pour anticiper, s'adapter et lutter contre le réchauffement climatique en Auvergne »
- CUMA du Rançonnet : « S'adapter collectivement pour intégrer les techniques d'agriculture de conservation des sols à son système de polyculture-élevage en zone de montagne: du sol à l'outil, de la culture au troupeau »
- Bio 63 : « Repenser la résilience de l'atelier volailles face au changement climatique par l'autonomie et l'approche systémique de l'exploitation »
- CANT'ADEAR : « Le GIEE des jonquilles: pour une résilience de nos fermes face aux aléas climatiques, économiques et humains »

En 2020, 17 GIEE (soit 16 nouveaux GIEE et un déjà reconnu) ou leur structure d'accompagnement (pour un total de 539 051 € sur une durée de 3 ans maximum)

- ADDEAR 01 : « Accompagner le Groupement des Maraîchers de l'Ain vers des systèmes de production autonomes, respectueux de l'environnement et à forte valeur ajoutée »
- AgriBio 07 : « S'organiser ensemble pour pérenniser une apiculture bio ardéchoise autonome, viable et vivable »
- Chambre d'agriculture du Cantal pour le GIEE GVA Mauriac – Pleaux – Salers : « Evolutions climatiques : sécuriser la disponibilité en eau et le système fourrager des élevages »
- Association Drômoise d'Agroforesterie (ADAF) pour 2 GIEE portés par l'association agroforesterie sols vivants Drôme- Ardèche (ASVIDA) : « Agriculture sur Sol Vivant en Drôme-Ardèche : vers des pratiques d'agriculture de conservation minimisant le travail du sol en bio et l'utilisation de produits phytosanitaires en conventionnel » ; et « Maraîchage sur Sol Vivant en Drôme-Ardèche (MSV Drôme-Ardèche) : les principes de l'agriculture de conservation appliqués au maraîchage pour une multi-performance des fermes »
- Association CELABIO : « CELABIO, du bio et local pour tous ! »)
- ADDEAR 38 : « Autonomie de systèmes d'élevage pâturants en moyenne montagne »
- Coopérative des producteurs d'ovins Auvergne : « l'Elevage ovin engagé pour le climat en améliorant le revenu des éleveurs et en tenant compte des attentes sociétales : Ovi 03 résilience »
- Haute-Loire Biologique pour 2 GIEE (Entr'Api et Les Epis de Cérès)
- BIO 63 pour 2 GIEE (« Adapter les pratiques culturelles des fermes de Limagnes vers une transition "zéro phyto" et « favoriser leurs résiliences dans un contexte de changement climatique, cultiver l'Autonomie en Collectif : Adaptation et gestion agroécologique de la

stratégie culturelle pour sécuriser l'autonomie alimentaire des élevages dans un contexte de changement climatique »)

- SAS ALTERMONTS : « AlterMonts, fromagerie biologique, collective et paysanne, un renouveau pour la filière laitière et ses pratiques »
- Chambre d'agriculture du Rhône pour le GIEE « Conserva'Terre des Monts » : concilier conservation du sol, autonomie alimentaire et réduction du recours aux produits phytosanitaires dans des exploitations en polyculture élevage »
- FDCUMA du Rhône pour la CUMA La Beaujolaise de Sarcey : « Des sols dynamiques pour des vignes saines »
- ADDEAR 73 : « L'agriculture de conservation appliquée au maraîchage »
- ADDEAR 74 : « Maison des semences paysannes de Haute-Savoie - Développer et encourager l'autonomie des petites fermes maraîchères pour renforcer leur résilience et leur rentabilité économique »

En 2019, 3 nouveaux GIEE ou leur structure d'accompagnement (107 707 € sur une durée de 3 ans maximum)

- ADDEAR42
- Bio63
- FRAB AuRA

En 2018, 3 GIEE ou leur structure d'accompagnement (59 400 € sur une durée de 3 ans maximum)

- Socaviac
- Vivacoop
- Comité des agriculteurs du Genevois

En 2017, 6 GIEE ou leur structure d'accompagnement (120 000€ sur une durée de 3 ans maximum) :

- GIE PILATS accompagné par le PNR du Pilat (42)
- GDA Forez-Emblavez accompagné par la chambre d'agriculture de Haute-Loire (43)
- Association Haute-Loire biologique (43)
- AMIVA (Association Métha Issoire Val d'Allier) accompagnée par la chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme (63)
- Association BIO 63 (63)
- SAS Agri EnR accompagnée par la communauté de communes des monts du Lyonnais (69)

En 2016 : 14 GIEE ou leur structure d'accompagnement (260 000 € sur une durée de 3 ans maximum) :

- Association Graines de l'Ain
- Cant'Adear
- SITADEL (Sud-Isère Territoire agricole et développement local)
- CUMA DE LA PACAUDIERE
- COVIDO-BOVICOOP
- association de défense des agriculteurs et propriétaires du pays des Couzes
- CUMA des 4 Saisons
- CUMA de POLLIONAY
- Association d'irrigation de Sollières Sardières
- Comité des agriculteurs du Genevois
- Association Tradition Salers
- ADDEAR42
- CUMA de Saint-Bonnet le Château
- CUMA Rénovation du Livradois-Forez

